

RÉSOLUTION AG 1/2006

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - 2005

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OIV,

VU l'état des comptes de l'exercice 2005,

VU le rapport de l'Auditeur financier

ADOpte les décisions suivantes :

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION de l'Exercice 2005

faisant ressortir un excédent de gestion de ... **15.814,81 €**

2. APPROBATION DU BILAN du même exercice

arrêté au total de **2.040.540,50 €**

3. APPROBATION DE LA PROPOSITION DU DIRECTEUR GENERAL

d'affecter le résultat comme suit:

"*PROVISION POUR COTISATIONS EN RETARD*" **15.814,81 €**

4. QUITUS à Monsieur Federico CASTELLUCCI, Directeur Général, pour sa gestion durant l'année 2005.